

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de Novembre, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à Champagné les Marais, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC Vendée Sèvre Autizes		
CHOLLET Joel	BENET	
GELOT Jean-Marie	MAILLE	
GRELIER Alain	FAYMOREAU	Pouvoir à GUITON Jacky
GRIMAUD Claude	MAILLEZAIS	
ROBIN Noël	LIEZ	Pouvoir à POITIERS Dominique
POITIERS Dominique	RIVES D'AUTISE	
GUITHON Jacky	PUY DE SERRE	
GUILLON Denis	ST HILAIRE DES LOGES	
CHEVALLIER Jean-Claude	VIX	
BAUDOUIIN Jacques	XANTON-CHASSENON	
<i>Présents : 8 – représentés : 2</i>		<i>10/15</i>
CC Sud Vendée Littoral		
METAIS Antoine	CHAILLE LES MARAIS	
LANDAIS Bernard	CHAMPAGNE LES MARAIS	
MARQUIS Joseph	GUE DE VELLUIRE	
LEGERON Joel	L'ILE D'ELLE	
CHARPENTIER Arnaud	LUCON	
GUINOT Bertrand	MOREILLES	
CAREIL Pierre	STE GEMME LA PLAINE	
GANDRIEAU James	STE PEXINE	
BOURNEL Paul	STE RADEGONDE DES NOYERS	
LANDAIS Jean-Marie	TRIAIZE	
DAVID Laetitia	VOUILLE LES MARAIS	Pouvoir à CHEVALLIER Jean-Claude
<i>Présents : 10 – représenté : 1</i>		<i>11/14</i>
CC Pays Fontenay Vendée		
GATINEAU Dominique	AUCHAY SUR VENDEE	
BOULARD Stéphane	DOIX LES FONTAINES	
BIENVENU Alain	LE LANGON	
DUPAS Laurent	VELLUIRE SUR VENDEE	
MAROT Roger	LONGEVES	
RIVIERE Jean-Paul	MARSAIS STE RADEGONDE	Pouvoir à HERNANDEZ Philippe
FILLON Nicolas	MOUZEUIL ST MARTIN	
SAVINEAU Michel	PISSOTTE	
HERNANDEZ Philippe	ST MARTIN DES FONTAINES	
POUZET Michel	ST MARTIN DE FRAIGNEAU	
RAGUIN Pierrette	ST MICHEL LE CLOUCQ	
<i>Présents : 10 – représenté : 1</i>		<i>11/22</i>
CC Pays de la Chataigneraie		
GOURMAUD Yvon	ANTIGNY	
BRIFFAUD Louis-Marie	BREUILL BARRET	Pouvoir à LESAUVAGE Ghislaine
LESAUVAGE Ghislaine	MARILLET	
CHATELIER Christian	ST HILAIRE DE VOUST	
GUENION Christian	ST MAURICE DES NOUES	Pouvoir à GOURMAUD Yvon
<i>Présents : 3 – représentés : 2</i>		<i>05/10</i>

Total présents :
Total représentés :
Total présents et représentés :

31
6
3764
S²LO

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : CTEAU DES AUTIZES - REPROGRAMMATION 2025/2027 - DELIB N°89/CS 25 NOVEMBRE 2024

A l'issu de ce bilan, la 2^{nde} partie du CT doit être engagée pour la période 2025/2027, avec :

- Les actions envisagées dans la feuille de route en 2022 (programme initial) ;
- Une révision des prix unitaire si nécessaire, ajuster au plus juste ;
- L'intégration des actions nouvelles et/ou reportées, notamment suite aux études et aux accords des propriétaires ;
- Un équilibre financier selon les capacités budgétaires des maîtres d'ouvrage.

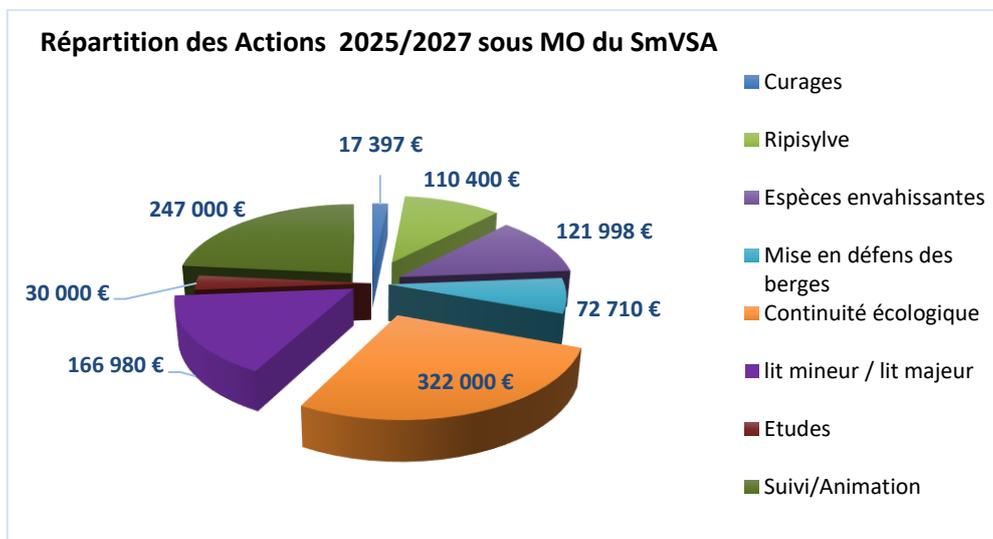
Toutes maîtrises d'ouvrage confondues, le CT 2025/2027 s'élève à 4M€.

Pour le SmVSA les dépenses sont estimées à 1.088M€, avec quelques ajustements sur la proposition initiale :

- Report de recharge granulométrique au Villardièrre + remplacement ouvrage St Hilaire des Loges
- Ajustement du coût des aménagements pour la continuité écologique ;
- L'intégration d'un 0.5ETP administratif (animation) ;
- Pas de nouveaux projets.

Ce programme prévoit notamment :

- la restauration de la continuité écologique sur 2 chaussées (Bonneuil – Aspics),
- des recharges granulométriques sur l'Autise ;
- la poursuite des opérations « classiques » comme la gestion des espèces invasives, les curages / élagages, mises en défens des berges sur le Chantegros,
- l'étude bilan en fin de contrat



Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

- Approuve le programme d'actions du CT Eau des Autizes 2025/2027
- Autorise le Président à signer le contrat et d'engager les actions sous maîtrise d'ouvrage du SmVSA s'élevant à 1,088 M €.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER